

Covoit'ici relève le défi du covoiturage de proximité

Par *mogirard*

Créé le 20/05/2016 - 13:45

Covoit'ici relève le défi du covoiturage de proximité

Vendredi, 20/05/2016 - 12:45 [2 commentaires](#)

- [Diminuer la police](#)
- [Augmenter la police](#)
- [Imprimer](#)
- [Version PDF](#)

-
- [Tweeter](#)
-
-

0 avis :



[zoom](#)

Si le covoiturage longue distance a explosé avec le formidable succès de Blablacar, le partage de trajets courts et quotidiens peine à décoller en France. Plusieurs collectivités et entreprises, qui avaient développé ces dernières années des plates-formes de mises en relation de leurs administrés et salariés, y ont pour la plupart renoncé.

Des millions de véhicules roulent pourtant à vide, chaque jour, sur les routes de France, notamment pour les trajets domicile / travail. Mais conducteurs et passagers ne veulent pas se retrouver dépendants les uns des autres pour leurs trajets de tous les jours. "Ce système suppose une rigidité très forte, antinomique avec la mobilité de proximité", juge Thomas Matagne, fondateur de la start-up Ecov.

Pour libérer les conducteurs des contraintes qui les empêchent de partager les places vides de leur véhicule, cette jeune pousse a imaginé une nouvelle façon d'aborder le covoiturage. Elle déploie des stations de covoiturage connectées dans les zones périurbaines et rurales, en partenariat avec les collectivités. On y trouve des bornes (développées par le leader français du parcmètre Parkeon) qui permettent aux passagers d'effectuer une demande de trajet. "Il leur suffit de posséder un téléphone mobile et une carte bleue pour s'inscrire", précise le fondateur de la société.

L'information est aussitôt diffusée sur Internet et sur un panneau à affichage variable installé en amont sur la route. Le passager reçoit alors une estimation du coût du partage des frais kilomètres (12 centimes du kilomètre, avec 60 centimes minimum, en plus d'un abonnement fixe d'1,99 euro par mois) et une estimation du temps d'attente. "Nous la réalisons grâce à un modèle mathématique basé sur le flux moyen de voitures qui passent devant la station à cette heure-ci", révèle Thomas Matagne. Si un conducteur s'arrête, le passager lui remet un ticket imprimé sur la borne de covoiturage qui lui permettra de recevoir son paiement.

Cette solution, baptisée "Covoit'ici" commence à séduire les collectivités locales. Une expérimentation de 24 à 36 mois a été lancée en novembre 2015 dans le parc naturel régional du Vexin, au nord-est de Paris, avec le soutien du Conseil Départemental de l'Oise, du Conseil Régional et de la Communauté urbaine Grand Paris Seine Oise. Vingt stations doivent être installées avant l'été. Chacune coûte environ 35 000 euros, soit l'équivalent d'une station Velib.

Article rédigé par Georges Simmonds pour RT Flash

[L'Usine Digitale](#)

Noter cet article :

Recommander cet article :

-
- [Tweeter](#)
-

- **Nombre de consultations :** 361
- **Publié dans :** [Transports urbains](#)
- **Partager :**
 - [Facebook](#)
 - [Viadeo](#)
 - [Twitter](#)
 - [Wikio](#)

[Transports urbains Covoit' covoiturage déplacement Smartphone trajet transports voiture](#)

URL source: <https://www.rtf.fr/covoit-ici-releve-defi-covoiturage-proximite/article>